

ASSOCIATION DÉFENSE « CHAPRAIS – ROTONDE » INFOS

----- Association loi 1901 -----

28 d, Rue de la Rotonde - 25000 Besançon - 03 81 50 60 07. www.chapraisrotonde.fr
association@chapraisrotonde.fr

BULLETIN N° 37 –Nov/Dec 2008

COMPTE RENDU DE NOTRE 10^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Elle s'est déroulée le 23 octobre 2008 au Foyer de la Cassotte, 70 personnes, adhérentes étaient présentes ou représentées et des représentants des Vaïtes, des Montboucons, du Collectif du Cadre de vie à Besançon.

Les points suivants ont été abordés :

-La vie de l'association Elle regroupe 108 adhérents révélant une progression régulière, 35 en 1998, 93 en 2007. A noter, sans attendre 2009 que 2 nouvelles adhésions ont été réalisées au cours de cette A.G.

Le bureau s'est réuni 11 fois depuis notre 9^{ème} A.G ce qui témoigne de la vie démocratique de notre association.

Nous avons édité 36 bulletins d'information depuis notre création avec un tirage en augmentation constante.

Notre site web www.chapraisrotonde.fr. rencontre un succès grandissant avec plus de 18 900 consultations en un an et demi.

Nous avons mené une campagne d'entretiens, au mois de juin 2008 auprès de 120 personnes qui habitent, travaillent ou fréquentent les Chaprais pour ses commerces, services et artisans et ce à quatre reprises, quatre jours et lieux différents. La synthèse de ces entretiens a été publiée dans notre précédent bulletin n°36 consultable, comme tous les bulletins d'info sur notre site.

-Les construction Promogim, rue de Belfort,

Les riverains ont subi durant un an de multiples nuisances lors de cette construction. Un seul bâtiment est terminé, nous attendons qu'ils le soient tous pour soulever, avec les occupants, la question du cheminement piétonnier qui permettrait de rejoindre la rue de la Rotonde et auquel nous sommes opposés pur des raisons de nuisances et d'insécurité.

-Le projet d'immeuble Pierre et Vie/SMCI, 24 rue de la Rotonde.

Nous avons fait appel de la décision du Tribunal Administratif de Besançon rejetant notre demande d'annulation du permis de construire accordé par

la ville de Besançon et nous condamnant à deux amendes de 1000 euros.

Cette affaire sera donc jugée en appel à Nancy, au 2^{ème} trimestre 2009.

Depuis, si les garages ont été démolis les travaux n'ont pas commencé.



-La question de la sécurité incendie, avec entre autres, l'accessibilité des façades pour une grande échelle reste posée. (L'architecte prétend que deux façades sont accessibles mais il se garde bien de préciser lesquelles) . Les incendies multiples dans le quartier cette dernière année nous incitent à une grande vigilance sur ce point capital.

- Rappelons également le succès de notre « opération ballons » symbolisant la hauteur de l'immeuble projeté et l'impact sur les riverains. Cette manifestation a été relatée dans la presse régionale et aux informations télévisées de FR3.

-Les projets de construction rue du Balcon, La Société de Giorgi a acheté 3 maisons sur 3 parcelles. Rien de nouveau depuis ces achats. La crise immobilière semble aussi frapper à Besançon. Nous restons vigilants quant à ces projets.

-Les entrepôts ex-Pomona.

Rien ne bouge non plus de ce côté, les terrains sont toujours classés en zone ferroviaire. Mais nous savons que le Réseau Ferré de France souhaite vendre ces terrains. Une modification du PLU, avec une enquête publique sera nécessaire. Là encore, la vigilance est de rigueur. Nous renouvelons notre proposition de parking surtout dans le cadre d'un palais des Congrès/centre d'affaires projeté à l'emplacement du SERNAM. D'autres projets comme des locaux pour la ville

Piétons, circulation, stationnement

Notre association a rencontré le 30 octobre 2008 Madame Nicole WEINMAN adjointe au maire, déléguée à la voirie et aux déplacements urbains.

4 membres du bureau : Chantal Chevillard, Fabien Bugnet, Jean-Claude Goudot et Christian Renard a été reçue, à notre demande, durant 1h30 par Madame Nicole Weinman, adjointe au Maire, Pascal Gudefin, directeur de la voirie et son adjointe Anne-Lise Léger-Billot.

Il s'agissait de rendre compte des remarques et souhaits exprimés par les 120 personnes, habitant, travaillant ou fréquentant les commerces et services du quartier des Chaprais, lors d'une campagne d'entretiens dans la rue, devant les principaux commerces de la rue de Belfort, en juin. Car la plupart des problèmes soulevés relève bien de la délégation de Madame Weinman et de la direction de la voirie, qui a en charge, nous a rappelé son directeur l'aménagement, la réglementation, les infrastructures, la circulation, la propreté urbaine, le nettoyage (déjections canines incluses), les graffitis, tags, l'éclairage public, les études et perspectives concernant les déplacements et stationnement.

Nous avons proposé d'étudier 12 sujets :

- **Les trottoirs** dans un état que nous jugeons déplorable, parfois impraticables avec une poussette notamment rue de Belfort entre la place de la Liberté et la poste ; rue de la Rotonde, etc... Nous avons apporté des photos pour étayer nos propos. *Certains trottoirs sont trop étroits, mais si l'on veut respecter la norme (largeur d'1m 40) cela oblige à des choix*
 - Les **passages piétons** à revoir aux croisements : exemple, Belfort/Chasnot, Suard/Rotonde, et les feux des Cras/Résal.
 - Une **charte des droits des piétons** est souhaitable. La marche à pied étant le mode de déplacement le plus naturel (dit doux) est à encourager (par le trajet le plus direct) et à protéger (ni autos, ni vélos ni autre obstacle sur les trottoirs). La mairie ne risque-t-elle pas de semer la confusion et l'insécurité avec le concept « *d'espace partagé* » ?
 - Comment maintenir le commerce et les services de **la rue de Belfort** en réduisant la pollution ? Comment faire en sorte que ce qui est devenu une route avec un flux quotidien de plus de 18 000 véhicules dans le bas !... redevienne une rue animée, agréable à vivre ?
 - **Le stationnement** rue de Belfort et dans les rues adjacentes. A notre demande d'arrêt minute pour une course, la ville a répondu par des *emplacements de livraison*, pas toujours bien utilisés. *Une nouvelle étude « très fine » est en en cours*. Met-elle en évidence un besoin de places de stationnement ou vise-t-elle à rendre le stationnement payant (avec tarif préférentiel de 7 € par semaine pour les résidents) ? Réponse juin 2009, nous en reparlerons.
 - **Une signalisation** à améliorer : exemple, indiquer la gare et le centre ville depuis la place Flore ; revoir la signalisation au sol croisement rues Chopard, Belfort, Marie-Louise ; même chose pour croisement Mouillère, Bld Diderot, Fontenottes, Micaud.
 - **L'accès à la gare** en voiture et à pied : nécessité de parkings plus importants, d'une dépose minute, d'un virage mieux étudié pour accéder au parking d'une rampe d'accès pour les bagages, des escaliers plus larges quai DE,.
 - Pourquoi **les bus** de différentes lignes passent-ils tous en même temps dans le quartier ? *des raisons techniques et historiques*. A revoir
 - Le **projet TCSP** (Transport en commun en site propre), quel trajet dans le quartier ? Pourquoi par une ligne directe (par voie ferrée ?) entre la gare Viotte et le CHU. *Voir forum*
 - Où en est le projet de création d'une **nouvelle voie** entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort ? *Rien de nouveau, mais les ponts Nicolas Bruand et peut-être Chasnot doivent être refaits* Quand les riverains seront-ils informés du tracé ? Quelles protections contre les nuisances et les pollutions ?
 - L'aménagement de **la place de la Liberté** : La ville peut-elle libérer ses locaux pour l'agrandir ? *Rien n'est encore envisagé*. Les Chapraisiens tiennent à conserver les rares arbres et aimeraient un lieu de rencontre plus attractif, pas seulement commercial, pourquoi pas une vraie maison de quartier ?
 - **L'embellissement ou l'enlaidissement des rues** : le ravalement des façades à encourager, les tags et les poubelles sur les trottoirs à empêcher.
- Sur tous ces sujets, nous avons eu un débat franc et cordial avec les représentants de la mairie. Si quelques explications nous ont été apportées d'emblée, nous ne manquerons pas de les évoquer de nouveau au fur et à mesure que les réponses écrites nous parviendront, ou que des mesures et travaux nécessaires seront effectifs. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions.